



tel 622 29 Collège des Secrétaires Fédéraux
1745 de la Haute Guinée et de la Guinée forestière

Affaire

Mémoire

A

L'attention de Monsieur le Président du Parti

Objet : Propositions pour la préservation de l'unité et de la stabilité au sein de l'UFDG

Monsieur le Président,

À l'occasion de la célébration de l'Aïd El-Fitr, nous vous présentons nos vœux de santé et de stabilité. Que cette période soit propice à une lecture lucide des défis actuels et à une démarche collective tournée vers l'essentiel.

Nous tenons à vous exprimer notre profonde reconnaissance pour vos efforts inlassables depuis votre prise de fonction à la suite de Monsieur BAH Mamadou en 2007. Vous avez conduit l'UFDG à travers différentes séquences politiques, en assurant son implantation sur le territoire national comme auprès des communautés à l'étranger. Votre leadership a permis à notre parti de devenir une force incontournable dans le paysage politique guinéen.

Face à la crise interne que traverse notre parti, exacerbée par le conflit opposant l'UFDG à Monsieur Ousmane Gaoual DIALLO, dans un contexte où la ligne du parti apparaît fragilisée, nous estimons qu'il est impératif d'agir avec responsabilité et clairvoyance pour préserver les intérêts supérieurs de notre formation politique.

Les récentes décisions du Tribunal de Première Instance de Dixinn, ainsi que les observations du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, indiquent l'urgence d'une clarification interne. Dans cette situation, l'absence d'initiative collective risquerait d'installer une impasse durable, préjudiciable à la structure et à la lisibilité du parti.

Animés par un profond attachement aux valeurs démocratiques et à l'unité qui ont toujours guidé notre parti, nous secrétaires fédéraux, signataires du présent mémoire, soumettons humblement à votre attention les propositions suivantes, dans un esprit de responsabilité et de sauvegarde de l'institution :

1. La réintégration des membres exclus

Nous proposons la levée des décisions d'exclusion prononcées à l'encontre de certains cadres du parti, y compris Monsieur Ousmane Gaoual Diallo. Ce choix, s'il est posé de manière claire, permettrait de recréer un minimum de cohésion interne, indispensable dans l'état actuel du rapport de force.

2. Une transition vers une présidence d'honneur

Nous vous invitons à envisager un passage à un rôle de Président d'honneur, afin de faciliter une transition ordonnée, tout en maintenant votre place dans l'orientation stratégique de l'UFDG. Cette évolution permettrait d'ouvrir un cadre de sortie de crise, sans remise en cause de votre engagement passé.

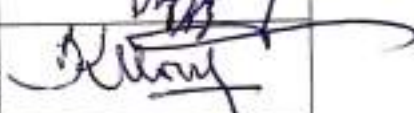
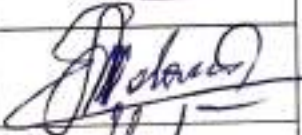
3. L'organisation d'un congrès unitaire

Nous appelons à la tenue d'un congrès unitaire, associant l'ensemble des structures fédérales et les différentes sensibilités du parti. Ce moment de clarification collective permettrait de rétablir la légitimité des organes dirigeants, de répondre aux observations de l'administration et de repositionner l'UFDG dans un cadre juridique stable.

Nous sommes conscients de la complexité du moment. Mais nous pensons que ces propositions, formulées sans esprit de rupture, mais avec exigence, peuvent créer les conditions d'une relance du dialogue interne et d'éviter un contentieux prolongé, tant sur le plan administratif que judiciaire.

Nous vous remercions, monsieur le Président, pour l'attention que vous porterez à cette démarche. Nous restons disponibles pour contribuer, dans le cadre qui vous conviendra, à la mise en œuvre d'une solution partagée.

Fait ce jour 1er avril 2025

N°	PRENOMS ET NOM	FEDERATION	SIGNATURE
1	Moussa KOUROUMA	Macenta	
2	Richard Mory KAMANO	Kissidougou	
3	Paul Rosal KOLIE	N'zérékoré	
4	Frédéric MAMADOOUNO	Guéckédou	
5	Abdoulaye KOUROUMA	Beyla	
6	Vamougna SANO	Yomou	
7	Nyan Gbanwassè GAMY	Diécké	
8	Abdoulaye KOUROUMA	Beyla	
9	Mory Aminata CAMARA	Sinko	

10	Antoine Dôbô GUILAVOGUI	Kankan	
11	Ibrahima SOW	Kouroussa	
12	Lancinet Tiguiberi KEITA	Siguiri	
13	Aboubacar DIAKITE	Mandiana	
14	Ismaël TOURE	Kérouané	